



Scannez ce QR code pour
découvrir nos contenus
digitaux sur nos sites.

Sorties

Votre été
dans le Chablais :
30 rendez-vous
à ne pas manquer

P. 2-3

Les secrets du G7

Zone rouge, hôpital,
logistique du Royal :
ils racontent
l'envers du décor

P. 9 À 11

2 ENSEIGNES - 1 SEULE ADRESSE
300M² D'EXPOSITION
bleu blanc gros
Le spécialiste du vêtement professionnel
VETIROC
SOLDES ET FIN DE SÉRIE
-50%
Du 24 juin au 21 juillet
CRAN-GEVRIER 76B, route des creuses, près du Leduc
Tél. 04 50 69 33 70 www.vetiroc.fr

100 premiers jours LE PREMIER BILAN DES NOUVEAUX MAIRES

Cent jours après leur élection, les nouveaux maires du Chablais prennent leurs marques. Entre urgences, découvertes, grands projets et vie de famille, les maires de Thonon, Bons-en-Chablais, Perrignier et La Vernaz racontent l'envers du décor de leur entrée en fonction. **P. 4 À 7**



Diagnostiqué TDAH

Cet ergothérapeute aide
des centaines d'enfants
et cartonne sur Insta **P. 17**

Une sinistrée témoigne

Après l'incendie
de son immeuble,
deux ans de combat **P. 16**

Entraide

Cette sexagénaire a vécu
15 jours dans sa voiture
et veut rebondir **P. 13**

provencia
Savourez nos terroirs

TENTEZ DE GAGNER
1 WEEK-END
EN ITALIE
(1) Voir modalités et règlement sur
www.provincia.fr



Flasher
pour jouer

MAGASIN OUVERT !

OFFRES SPÉCIALES RÉOUVERTURE
DU 17/06 AU 28/06

Carrefour
market
BONS-EN-CHABLAIS

ANNONCES

AUTOMOBILES



CAVAGNOUD AUTOMOBILES
+ ou - 100 VÉHICULES
en stock neufs et occasions
• EXCEPTIONNEL 4x4
Fiat panda 4x4 1.2 an 06/2010 seulement 57000 km. **8800 €**
Toyota hilux 150 cv Plateau alu+Bache an 2019. 116000 km. **26700 € HT**
Dacia duster 1.5 dci. 4 x4. An. 2017. Et. 2022. **15 000 €**
Nouveau Dacia Duster Tce 130cv 4x4 2025 à partir de **27 000 €**
PLUSIEURS SUZUKI SWIFT 4x4 AN 12/2025 10 KM
Ford ranger raptor D.C. biturbo 213cv An 2023 10 kms
• BERLINES et UTILITAIRES
Renault clio 5 dci 100 cv Evolution 02/2026 10 km **21 600 € TTC**
Ford b max 125 cv 03/2016. 106000 km tbe attelage **9200 €**
Renault Zoé électrique neuve an 2025. 10 km **19990 € TTC**
Citroen berlingo 1.6 hdi 100 cv 5 places an 05/2018 95000 km. **14800 €**
Peugeot 2008 1.6 hdi 100 cv. An 06/2016 125000 km. **8 500 €**
Renault clio 5 90 cv Tce neuve à partir de **18 500 €**
Dacia Jogger Tce 110 cv 5 et 7 places à partir de **20 500 € TTC**
Dacia sandero stepway Tce 110 cv à partir de **18 990 € TTC**
Renault trafic fourgon 11 h1 130 cv dci 3 pl. an 2024 10 km tva recup **28 000 € TTC**
Mini couper 136 cv ba toutes options an 07/2021 38000 km **20 500 €**
Peugeot 208 1.5 hdi 100 cv active. An 02/2022. 45000 km **15 000 €**
Plusieurs alpine a 110. 252 cv an 2024 10 km
• VEHICULE DE COLLECTION
Citroën 2ch AZ an 1963 restaurée d'origine
Porsche 911SC 3L Cabriolet an 1983
Renault Clio Trophy numérotée an 2005
Renault Clio Ragnotti an 2002
REPRISE TOUS VÉHICULES
www.cavagnoud.com
74440 MIEUSSY - 06 09 33 17 00

**LES NOUVEAUX DUSTER 4x4
EN BOÎTE AUTOMATIQUE G 150 CV
SONT ARRIVÉS
COULEUR AU CHOIX**

*A prix exceptionnels
Une visite s'impose*

BONNES AFFAIRES

Achat

ACHÈTE
Tout Meuble ancien
Bibelot - Horlogerie
Publicité - Curiosité
DÉPLACEMENT GRATUIT
LAVY ANTIQUITÉ
04 50 31 75 75 / 06 20 59 81 82

Divers

Achète violons, 1.000€ minimum, et violoncelle 3.000€ minimum, même à restaurer, me déplace gratuitement, paiement comptant immédiat.
PRO : TEL 06.28.25.36.15

Organise **VIDE MAISON MATERIELS** : barbecue de grande marque, banquette neuve, vélo élec. femme neuf et autres matériels importants. Sur RDV.
PART : 06.83.19.15.87

Loisirs

Recherche Round Baller 120x120, presse MD, tracteur, épandeur à fumer, cover crop, semoir à maïs, charue, moissonneuse batteuse, Herse hydraulique.
PART : 07.63.10.20.41

SERVICES AUX PARTICULIERS

MARGENCEL
Dimanche 2 août
Dans le cadre de la fête au village
VIDE GRENIER GEANT
Renseignements ou inscriptions :
06 31 36 71 79 ou
maurice.levray@orange.fr

Être aidé

Propose travaux de plâtrerie, peinture intérieure et extérieure, revêtement de sol, maçonnerie, carrelage, tous travaux. Emploi Déclaré.
PART : 06.28.98.15.72

FÊTES ET LOISIRS



COL DU FEU
LA FERME DE PAUL ET MIMI
BEIGNETS DE POMMES DE TERRES
TÊTE DE VEAU
CUISSES DE GRENOUILLES
Ouvert du mercredi midi au dimanche midi
Tél : 04 50 73 81 09

CHEZ TOTOR à PUBLIER

SAMEDI
25
JUIN
DJ WILL KOSTA

TOUS LES MARDIS
À PARTIR DE 19H30
SOIRÉES
BEIGNETS DE PATATES
AVEC BEL EPOK

Renseignements
04 50 70 81 30
04 50 70 04 48
www.cheztotor.com
Chez Totor

Antiquaire achète
Mobilier et objets anciens, pendules, tableaux, argenterie, etc...
Débaras et successions

Déplacement gratuit toute distance
Tél. 06 13 44 88 82
M. HEITZMANN

LÉGALES

En application de l'arrêté du 19 novembre 2025 (NOR : MICE2526975A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif aux caractères (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0.189 euros HT pour l'année 2026. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

✉ annonces@lemessagerpublicite.fr

04 50 71 16 16

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

B2L

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 juin 2026, à ANNECY.
Dénomination : B2L.
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Siège social : 25 AVENUE DU PARMELAN, 74000 Annecy.
Objet : L'exploitation d'un centre d'esthétique, manucure, pose d'ongles ; la vente de parfumerie, cosmétiques ; la création, l'acquisition, la prise à bail, la location, l'installation, l'exploitation de tous établissements ayant pour objet d'exercer l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 20000 euros.
Gérant : Madame Laure MANIZAN, demeurant 31 rue de la Minoterie, 74940 ANNECY LE VIEUX.
La société sera immatriculée au RCS d'Annecy.

Pour avis.
La gérante



POLLIER GIRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis
74200 THONON-LES-BAINS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « LELEUX »
DÉNOMINATION : « LELEUX »
FORME : Société à responsabilité limitée
APPORTS : 10.000,00 € en numéraire
CAPITAL : 10.000,00 €
SIEGE : 28 Chemin de l'Eterppaz 74340 SAMOËNS
OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'achat et la vente de tous produits d'alimentation générale, d'épicerie, conserves, produits laitiers, fruits et légumes, produits congelés et surgelés, vins et spiritueux, boucherie-charcuterie, pâtisserie, poissonnerie et généralement de tous produits d'alimentation ;
- L'achat et la vente de tous articles et produits d'entretien, droguerie, quincaillerie, parfumerie, articles de ménage et tous articles de cinquième rayon ;
- La vente à emporter ;
- La vente de tous articles de souvenirs et décoration.
GERANCE :
- Monsieur Mickaël, Frédéric, Sébastien LELEUX,
Demeurant à 74340 SAMOËNS, 28 Chemin de l'Eterppaz,
- Madame Sandrine, Danielle, Yvonne NIEL,
Demeurant à 74340 SAMOËNS, 28 Chemin de l'Eterppaz,
DURÉE : 75 années
R.C.S. : ANNECY, Haute-Savoie.

Pour avis.
La Gérance



LIDEVATI

Société par actions simplifiée
au capital de 11 050 000 euros
Siège social : 1128 Route de Passy
74310 SERVVOZ
RCS ANNECY EN COURS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 12 juin 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions simplifiée
Dénomination : LIDEVATI
Siège : 1128 Route de Passy – 74310 SERVVOZ
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 11 050 000 euros
Objet :
* la prise de participations dans tous groupements, sociétés, ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ;
* la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés, groupements ou entreprises, ainsi que leur direction ou l'exercice de tout mandat social ;
* l'animation des filiales et participations à travers une participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de sa mise en œuvre ;
* toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable, informatique, technique et commercial au profit des filiales ou participations ;
* l'octroi aux filiales ou sociétés apparentées, de cautions ou garanties, d'avances ou de prêts ;
* toutes opérations financières portant notamment sur les valeurs mobilières, comptes titres, contrats de capitalisation, ...
* l'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation, de leur location et leur cession ;
* l'activité de marchand de biens ;
* la promotion immobilière ;
* toutes activités inventives, opérations de recherche et de création dans les domaines industriel, technique, commercial, scientifique ou artistique ;
* la gestion de tous droits de propriété industrielle, modèles, dessins, brevets, marques et noms commerciaux ;
* toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable du Président.
Président : Monsieur Stéphane PORTIGLIATI demeurant 40 Chemin de la Croix Noble - 74300 CHATILLON SUR CLUSES.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANNECY.

POUR AVIS
Le Président



LA ROULOTTE

Société par actions simplifiée
au capital de 11 050 000 euros
Siège social : 40 Chemin de la Croix Noble
74300 CHATILLON SUR CLUSES
RCS ANNECY EN COURS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 12 JUIN 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions simplifiée
Dénomination : LA ROULOTTE
Siège : 40 Chemin de la Croix Noble - 74300 CHATILLON SUR CLUSES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 11 050 000 euros
Objet :
* la prise de participations dans tous groupements, sociétés, ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ;
* la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés, groupements ou entreprises, ainsi que leur direction ou l'exercice de tout mandat social ;
* l'animation des filiales et participations à travers une participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de sa mise en œuvre ;
* toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable, informatique, technique et commercial au profit des filiales ou participations ;
* l'octroi aux filiales ou sociétés apparentées, de cautions ou garanties, d'avances ou de prêts ;
* toutes opérations financières portant notamment sur les valeurs mobilières, comptes titres, contrats de capitalisation, ...
* l'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation, de leur location et leur cession ;
* l'activité de marchand de biens ;
* la promotion immobilière ;
* toutes activités inventives, opérations de recherche et de création dans les domaines industriel, technique, commercial, scientifique ou artistique ;
* la gestion de tous droits de propriété industrielle, modèles, dessins, brevets, marques et noms commerciaux ;
* toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable du Président.
Président : Monsieur Stéphane PORTIGLIATI demeurant 40 Chemin de la Croix Noble - 74300 CHATILLON SUR CLUSES.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANNECY.

Nous publions vos
ANNONCES LEGALES

52 FOIS
par an



VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/
CONSTITUTIONS

SUSYTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 11 050 000 euros
Siège social : 40 Chemin de la Croix
Noble
74300 CHATILLON SUR CLUSES
RCS ANNECY EN COURS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 12 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions simplifiée
Dénomination : SUSYTIN
Siège : 40 Chemin de la Croix Noble - 74300 CHATILLON SUR CLUSES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 11 050 000 euros
Objet :

* la prise de participations dans tous groupements, sociétés, ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ;

* la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés, groupements ou entreprises, ainsi que leur direction ou l'exercice de tout mandat social ;

* l'animation des filiales et participations à travers une participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de sa mise en œuvre ;
* toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable, informatique, technique et commercial au profit des filiales ou participations ;
* l'octroi aux filiales ou sociétés apparentées, de cautions ou garanties, d'avances ou de prêts ;

* toutes opérations financières portant notamment sur les valeurs mobilières, comptes titres, contrats de capitalisation, ...

* l'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation, de leur location et leur cession ;

* l'activité de marchand de biens ;
* la promotion immobilière ;

* toutes activités inventives, opérations de recherche et de création dans les domaines industriel, technique, commercial, scientifique ou artistique ;
* la gestion de tous droits de propriété industrielle, modèles, dessins, brevets, marques et noms commerciaux ;

* toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable du Président.

Président : Monsieur Laurent PORTIGLIATI demeurant 40 Chemin de la Croix Noble - 74300 CHATILLON SUR CLUSES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANNECY.

POUR AVIS
Le Président

NOMINATION - TRANSFERT
MODIFICATION - MOUVEMENTTransfert de siège
GASTON
CORPORATION

SARL au capital de 231 640 €
Siège social : 10 rue du Pâquier
74000 ANNECY
919 909 440 RCS ANNECY

Aux termes de l'AG du 01/04/2026, il a été décidé de transférer le siège social au **3 allées des Faisans 74600 ANNECY** à compter du 01/04/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de ANNECY.

DISSOLUTIONS/
LIQUIDATIONS/CESSATIONS

CORTIER CONSEIL
SASU en cours de liquidation au capital de 5000 €
Siège social et siège de liquidation : 19 rue du Vy Elevé - Annecy le Vieux 74940 Annecy
825 134 190 RCS d' Annecy
Le 31/05/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. CORTIER Dominique, demeurant 19 rue du Vy Elevé - Annecy le Vieux 74940 Annecy, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS d' Annecy



POLLIER GIRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertillès
74200 THONON-LES-BAINS

2G

Société Civile immobilière
en liquidation amiable
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 68 Contre Allée du Larry - 74200 MARIN
Siège de la liquidation : 393 A Route de Brecorens - 74550 PERRIGNIER
R.C.S. THONON-LES-BAINS
D 505 326 587

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02/06/2026, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

– approuvé les comptes de liquidation ;
– donné quitus au Liquidateur, Monsieur Martial GAILLARD, demeurant à 74550 PERRIGNIER, 393 A Route de Brecorens, et déchargé ce dernier de son mandat ;
– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Décembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis,
Le Liquidateur.

IMMOBILIERE LES
GENIEVRES

Société civile immobilière
Capital de 35 000 euros
Siège social : 271 CHEMIN DES
GENIEVRES 74340 SAMOËNS
877 721 852 RCS Annecy

Suivant procès-verbal du 17/06/2026, l'assemblée générale mixte a décidé : d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur de sa gestion, de la décharger de son mandat et de prononcer la clôture de liquidation, à compter du 17/06/2026.
Mention au RCS de Annecy.

STARDUST
FACTORY

E.U.R.L. en liquidation
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 22 Bis Rue de vieux pont
74200 THONON-LES-BAINS
R.C.S : 938000486

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31/05/2026 la dissolution anticipée de la SARL STARDUST FACTORY à compter du 31/05/2026 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Kim DEKKER née ZWANENBURG, le 13/09/1974 à gravenhage (PAYS-BAS), demeurant au 12 Chemin des Gorges 74200 La Forclaz à compter de la même date. La gérance assumée par Madame Kim DEKKER a pris fin à la même date. Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 22 Bis Rue de vieux pont 74200 THONON-LES-BAINS qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de thonon les bains

Pour avis et mention
Le liquidateur

STARDUST
FACTORY

E.U.R.L. en liquidation dont le liquidateur est Madame Kim DEKKER née ZWANENBURG, le 13/09/1974 à gravenhage (PAYS-BAS), demeurant au 12 Chemin des Gorges 74200 La Forclaz Au capital de ...1000 euros
Siège social : 22 Bis Rue de vieux pont
74200 THONON-LES-BAINS
SIREN 938000486
R.C.S : 938000486

Suivant délibération en date du 23/06/2026 10:00 les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Madame Kim DEKKER née ZWANENBURG ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de THONON LES BAINS le 23/06/2026

Pour avis
Le liquidateur



POLLIER GIRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertillès
74200 THONON-LES-BAINS

ATELIER
CONCEPT M

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5.000 €
Siège social :
790 Route des Grands Champs,
74550 ORCIER
RCS THONON-LES-BAINS
853 914 083

Aux termes d'une décision en date du 22 Juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 Juin 2026 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Bertrand DETAVERNIER, demeurant 790 B Route des Grands Champs, 74550 ORCIER, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 790 B Route des Grands Champs, 74550 ORCIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

EMPLOI

Diffusez
votre offre d'emploi
dans le journal

Contactez notre équipe
commerciale

0 800 43 68 29 Service & appel
gratuits

le Messenger
Votre hebdo au quotidien

Est édité par la S.A. imprimerie du Messenger au capital de 194 348 €

Siège social : S.A. IMPRIMERIE DU MESSENGER - 19, avenue du Pré-Robert Sud
CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14

Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**
Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**
Rédacteur en chef : **Thomas DELOBELLE**
Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de Commission paritaire : 0325C83023

Dépôt légal : à parution N° ISSN

Le Messenger Chablais 1276-1842 - Le Messenger Genevois 1276-1427 - Le Messenger Faucigny 1276-1419

Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims

Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France.

Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %. La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement). Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.



ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



MAIRIE DE LES CONTAMINES-MONTJOIE

INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, le conseil municipal de la commune de LES CONTAMINES-MONTJOIE, par délibération en date du 17 juin 2026 numéro DEL2026-91 a décidé d'instituer le droit de préemption urbain renforcé (DPUR) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération sera affichée en mairie pendant une durée d'un mois.

Les effets juridiques attachés à cette délibération prendront effet à l'issue de l'exécution complète des formalités de publicité prévues par l'article R. 211-2 du Code de l'urbanisme. Pour toute information complémentaire, les intéressés peuvent consulter la délibération affichée en mairie ou contacter les services municipaux.



PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires
Service eau-environnement
Cellule gestion de la ressource en eau

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNIQUE

En application du code de l'environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la mise en place de restrictions temporaires de certains usages de l'eau. Les secteurs du Sud-Ouest Lémanique, des Dranses, de l'Arve médian, du Genevois, des Ussets, du Chéran et du Fier sont placés au niveau « alerte » et les secteurs de l'Arve amont et l'Arve aval sont maintenus en « vigilance » en date du **22 juin 2026**.

Le texte intégral des prescriptions peut être consulté sur le site internet des services de l'Etat :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-protéger/Eau/Secheresse/Secheresse-en-Haute-Savoie>

et dans les mairies de :

Dranses

Abondance, La Baume, Bellevaux, Bernex, Le Biot, Bonnevaux, Champanges, La Chapelle-d'Abondance, Châtel, Chevenoz, Essert-Romand, Evian-les-Bains, Féternes, La Forclaz, Larringes, Lugin, Lullin, Marin, Maxilly-sur-Léman, Meillerie, Montriond, Morzine, Neuvécelle, Novel, Publier, Reyroz, Saint-Gingolph, Saint-Jean-d'Aulps, Saint-Paul-en-Chablais, Seytroux, Thollon-les-Mémises, Vacheresse, Vailly, La Vernaz, Vinzier.

Sud-Ouest lémanique

Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoey, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Drailant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire.

Arve médian

Ayze, Bonneville, Brison, Châtillon-sur-Cluses, Cluses, Glières-Val-de-Borne, La Côte-d'Arbroz, Les Gets, Le Grand-Bornand, Marignier, Marnaz, Mégevette, Mieussy, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Onnion, Le Reposoir, La Rivière-Enverse, Saint-Jeoire, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sigismond, Scionzier, Taninges, Theyez, Vougy

Genevois

Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Vers, Viry, Vulbens.

Ussets

Allonzier-la-Caille, Andilly, La Balme-de-Sillingy, Bassy, Cercier, Cernex, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenz, Chilly, Choisy, Clarafond-Arcine, Clermont, ContamineSarzins, Copponex, Cruseilles, Desingy, Droisy, Éloise, Franciens, Frangy, Jonzier-Épagny, Marlioz, Menthonnex-en-Bornes, Mésigny, Minzier, Musièges, Saint-Blaise, Saint-Germain-sur-Rhône, Sallenôves, Le Sappey, Savigny, Seyssel, Sillingy, Usinens, Vanzy, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Vovray-en-Bornes.

Chéran

Alby-sur-Chéran, Allèves, Bloye, Boussy, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Cusy, Gruffy, Héry-sur-Alby, Leschaux, Marcellaz-Albanais, Marigny-Saint-Marcel, Massingy, Mûres, Quintal, Rumilly, Saint-Félix, Saint-Sylvestre, Sales, Viuz-la-Chiesaz.

Fier

Alex, Annecy, Argonay, La Balme-de-Thuy, Bluffy, Le Bouchet-Mont-Charvin, La Chapelle-Saint-Maurice, Charvonnex, Chavanod, Chevaline, Les Clefs, La Clusaz, Crempigny-Bonneguate, Cuvat, Dingy-Saint-Clair, Doussard, Duingt, Entrevermes, Epagny Metz-Tessy, Étercy, Faverges-Seythenex, Fillingy, Giez, Groisy, Hauteville-sur-Fier, Lathuile, Lornay, Lovagny, Manigod, Menthon-Saint-Bernard, Menthonnexsous-Clermont, Montagny-les-Lanches, Moye, Nâves-Parmelan, Nonglard, Poisy, Saint-Eusèbe, Saint-Eustache, Saint-Ferréol, Saint-Jean-de-Sixt, Saint-Jorioz, Serraval, Sevrier, Talloires-Montmin, Thônes, Thusy, Vallières-sur-Fier, Val-de-Chaise, Vaulx, Versoignes, Veyrier-du-Lac, Les Villards-sur-Thônes, Villaz.

POUR LA PRÉFÈTE ET PAR DÉLÉGATION
Pour le directeur départemental des territoires
Le chef du service eau-environnement
Damien ASSADET, le 23/06/2026



Dématérialisation
de vos marchés
publics

collectivités

Touchez les entreprises au local
et au national grâce
à notre plateforme PROXI LEGALES



CONTACTEZ NOTRE SERVICE DES ANNONCES LÉGALES

annonces@lemessagerpublicite.fr

04 50 71 16 16

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



Commune de PERS-JUSSY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
relative à la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2026-041-URB du 12 mai 2026, Madame le maire de Pers-Jussy a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs portant sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme du :

Lundi 22 juin 2026 à 9h00 au vendredi 24 juillet 2026 à 17h30.

Le projet de modification n°2 vise à apporter des modifications au règlement écrit, règlement graphique et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Monsieur VIAL François désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Grenoble n°E25000124/38 en date du 11 juin 2025 se tiendra à la disposition du public à la mairie de Pers-Jussy aux dates et heures suivantes :

- **lundi 22 juin 2026 de 9h00 à 12h00,**

- **jeudi 9 juillet 2026 de 14h30 à 18h30,**

- **vendredi 24 juillet 2026 de 14h30 à 17h30.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable :

- en version papier (dossier d'enquête et registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur) à la mairie située 1825 route de Reignier 74930 PERS-JUSSY aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie de Pers-Jussy soit les lundi et mardi de 8h30 à 12h00, le jeudi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.

- en version numérique sur le site internet de la commune de Pers-Jussy à l'adresse suivante www.mairie-pers-jussy.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- **Sur le registre en format papier** ouvert dans les bureaux de la mairie de Pers-Jussy aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie soit le lundi et mardi de 8h30 à 12h, le jeudi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.

- **Par courrier électronique** à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-pers-jussy.fr avec pour objet - Modification 2 du PLU - du lundi 22 juin 2026 à 9h00 au vendredi 24 juillet 2026 à 17h30.

- **Par voie postale** portant la mention NE PAS OUVRIR à l'adresse suivante : Mairie de Pers-Jussy, Monsieur le commissaire enquêteur - Modification 2 du PLU - 1825, route de Reignier - 74930 PERS-JUSSY

Les observations reçues par mail et par courrier seront annexées au registre d'enquête mis à disposition du public. Seules les observations formulées et reçues durant la durée de l'enquête seront prises en compte.

Le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur à Mme le Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en mairie de Pers-Jussy, sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, le projet de modification n°2 du PLU éventuellement amendé pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil Municipal de Pers-Jussy en vue de son approbation.

VIE JURIDIQUE CIVILE

TRIBUNAUX

SAS MOGENIER J-C & Fils

Par arrêt rendu par la Cour d'Appel de Chambéry en date du 9 avril 2025, la **SAS MOGENIER J-C & Fils** a été condamné pour :

- EXECUTION, PAR PERSONNE MORALE, DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE faits commis à SAMOENS du 1er mai 2022 au 9 septembre 2022 prévus par ART.L.421-1, ART.R.42 1-1, ART.R.421-14 C.URBANISME. ART.121-2 C.PENAL.

et réprimés par ART.L.480-4-2, ART.L.480-4 AL.1, ART.L.480-5, L.480-7 C.URBANISME. ART.13 1-38, ART. 131-39 2° 3° 4° 5° 9° C.PENAL

- DEMOLITION, PAR PERSONNE MORALE, D'UNE CONSTRUCTION NON AUTORISEE PAR UN PERMIS DE DEMOLIR faits commis à SAMOENS du 1er mai 2022 au 9 septembre 2022 prévus par ART.L.421-3, ART.R.42 1-26, ART.R.421-27, ART.R.421-28 C.URBANISME. ART. 121-2 C.PENAL. et réprimés par ART.L.480-4-2, ART.L.480-4 AL.1, ART.L.480-5, L.480-7 C.URBANISME. ART.131-38, ART.131-39 2° 3° 4° 5° 9° C.PENAL.

à :

- 1 Amende délictuelle de 30000 euros, à titre de peine principale

- 02 mois d'Affichage de la décision : portes de la Mairie, à titre de peine complémentaire

- La publication du dispositif de la décision dans les journaux le Messenger et le Dauphiné Libéré pour une durée de DEUX MOIS aux frais des condamnés, à titre de peine complémentaire

- a ordonné l'exécution aux frais des condamnés ;

- a ordonné l'exécution provisoire.

- Exclusion de la mention de la condamnation au bulletin n°2 du casier judiciaire

Pour extrait conforme à la minute, le 27/04/2026

P/ LE DIRECTEUR DE GREFFE

Le greffier



PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFECTURE DE HAUTE-SAVOIE
Direction Départementale des Territoires

SNCF RÉSEAU

Avis DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
Autorisation environnementale relative à la réhabilitation
du viaduc ferroviaire de Bonneville
Commune de BONNEVILLE

Une consultation du public d'une durée de trois mois est prescrite **du vendredi 10 juillet 2026 à 9h00 au samedi 10 octobre 2026 à 12h00.**

Elle porte sur le projet suivant : autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau pour la réhabilitation du viaduc ferroviaire de Bonneville par SNCF Réseau, et sera conduite par M. Christian FONTANILLES désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de la consultation, le dossier, susceptible d'être complété au fur et à mesure de cette procédure, est disponible sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/viaduc-ferroviaire-bonneville> et sur support numérique, à la mairie de BONNEVILLE.

Les observations et propositions du public peuvent être, jusqu'au dernier jour de la consultation :

- transmises sur le site internet cité ci-dessus.

- adressées par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Bonneville, 2 Pl. de l'Hôtel-de-Ville, 74130 BONNEVILLE en mentionnant « Consultation du public OBJET - à l'attention du commissaire enquêteur »,

- reçues par le commissaire enquêteur sous forme écrite ou orale lors de sa permanence au lieu, jour et heures fixés ci-dessous :

• **vendredi 11 septembre 2026, de 9h à 12h, à la mairie de BONNEVILLE**

Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur lors des permanences, auprès des services instructeurs à l'adresse suivante :

ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr,

Le commissaire enquêteur organisera, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants, deux réunions publiques dans la salle de l'Agora à BONNEVILLE :

- réunion d'ouverture, le jeudi 16 juillet 2026, de 18h à 20h,

- réunion de clôture, le mardi 22 septembre 2026, de 18h à 20h.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du Code de l'environnement, une autorisation environnementale ou refus, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques. L'autorité compétente pour prendre cette décision est la Préfète de Haute-Savoie.

Le commissaire enquêteur rendra public, sur le site dédié à la consultation, son rapport, assorti de conclusions motivées.

Emmanuel MOGENIER

Par arrêt rendu par la Cour d'Appel de Chambéry en date du 9 avril 2025, Emmanuel MOGENIER a été condamné pour :

- EXECUTION, PAR PERSONNE MORALE, DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE faits commis à SAMOENS du 1er mai 2022 au 9 septembre 2022 prévus par ART.L.421-1, ART.R.421-1, ART.R.42 1-14 C.URBANISME. ART.121-2 C.PENAL. et réprimés par ART.L.480-4-2, ART.L.480-4 AL. 1, ART.L.480-5, L.480-7 C.URBANISME. ART.131-38, ART.131-39 2° 3° 4° 5° 9° C.PENAL.

- DEMOLITION, PAR PERSONNE MORALE, D'UNE CONSTRUCTION NON AUTORISEE PAR UN PERMIS DE DEMOLIR faits commis à SAMOENS du 1er mai 2022 au 9 septembre 2022 prévus par ART.L.421-3, ART.R.42 1-26, ART.R.421-27, ART.R.421-28 C.URBANISME. ART.1 2 1-2 C.PENAL. et réprimés par ART.L.480-4-2, ART.L.480-4 AL.1, ART.L.480-5, L.480-7 C.URBANISME. ART.13 1-38, ART.131-39 2° 3° 4° 5° 9° C.PENAL.

à :

- 1 Amende délictuelle de 15000 euros, à titre de peine principale

- 02 mois d'Affichage de la décision : portes de la Mairie, à titre de peine complémentaire

- La publication du dispositif de la décision dans les journaux le Messenger et le Dauphiné Libéré pour une durée de DEUX MOIS aux frais des condamnés, à titre de peine complémentaire

- a ordonné l'exécution aux frais des condamnés ;

- a ordonné l'exécution provisoire.

- Exclusion de la mention de la condamnation au bulletin n°2 du casier judiciaire

Pour extrait conforme à la minute, le 27/04/2026

P/ LE DIRECTEUR DE GREFFE

Le greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THONON LES BAINS

REDRESSEMENT ET LIQUIDATION JUDICIAIRE DES ENTREPRISES
DOSSIER n° N° RG 25/00019 - N° Portails DB2S-W-B7J-FFKI

DEPOT ETAT DES CREANCES

S.C.I. HESTIA PATRIMOINE

3 rue de Iort

74200 THONON-LES-BAINS

Registre du Commerce THONON LES BAINS n° 821333226-

Activité : acquisition, propriété, gestion, administration, exploitation partielle ou totale de ses locaux à ses associés, et notamment l'acquisition en pleine propriété des lots numéros ... 8, 13, 14 et 15 dépendant de l'ensemble immobilier situé sur la commune de versailles 78000 39 rue camot L'état des créances a été déposé au Greffe du tribunal judiciaire de THONON LES BAINS le 10 JUIN 2026.

Les réclamations sont recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la présente publication.

POUR EXTRAIT,

Fait à THONON LES BAINS, le 11 Juin 2026

VENTES ET ADJUDICATIONS

VENTES JUDICIAIRES



VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

www.interencheres.com/74002

RAPPEL : SAMEDI 27 JUIN A 9H30 - Après LJ et divers - Depuis l'Hôtel des ventes de Thonon (28 Rue du Pamphiot 74200 THONON LES BAINS) et en live sur interencheres : Véhicules dont RENAULT Australe (2024), Nombreux utilitaires (Vito frigo, Partner, Expert, Boxer), Véhicules de collection, Bateau, Scooter, Matériel, Important outillage plomberie, Stock d'épicerie... - Expo : 1 heure avant la vente.

VENDREDI 17 JUILLET A 15 H - Après LJ SARL LA MOUFLE « Du Côté de Chez Xuan », 1013 av. du Mont d'Arbois à ST-GERVAIS-LES-BAINS (74170) : Fonds de commerce de bar et restauration avec licence IV - Mise à prix : 40 000 € avec possibilité de baisse du quart et de moitié - Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : 30 min avant la vente ou sur rdv.

MERCREDI 22 JUILLET A 10 H - Après LJ SARL K&H HOSPITALITY, « Auberge des Gorges de la Diosaz », 81 route du Mont à SERVOZ (74310) : Fonds de commerce d'hôtel, bar, restaurant - Mise à prix : 60 000 € avec possibilité de baisse du quart et de moitié - Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : 30min avant la vente ou sur rdv.

MERCREDI 22 JUILLET A 15 H - Après LJS EURL HAIR EVASION, 61 place des Seracs à CHAMONIX MONT BLANC (74400) : Fonds de commerce de coiffure pour dames et parfumère - Mise à prix : 30 000 € avec possibilité de baisse du quart et de moitié - Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : 30min avant la vente ou sur rdv.

JEUDI 23 JUILLET A 10 H 30 - Après LJS SAS ABV LES GETS, « Au Bon Vivant », 46 rue du Chêne aux GETS (74260) : Fonds de commerce de petite restauration rapide sans cuisson, épicerie fine - Mise à prix : 25 000 € avec possibilité de baisse du quart et de moitié - Cahier des charges sur demande à l'étude. Expo : 30min avant la vente ou sur rdv.

ABONNEMENT
NUMÉRIQUE

7j/7

Avantages abonnés

- Tous les articles en illimité
- Journal numérique
- Club abonné



Flashez ce qr code
pour accéder aux abonnements
ou rendez-vous sur

lemessager.fr



Nous publions vos
**ANNONCES
LEGALES**

52 FOIS
par an

